



Communiqué intersyndical CTL du 28 Mars

Avant d'engager les discussions sur l'ordre du jour, une motion a été lue :

Motion commune CTL DRFIP NORD du 28 mars 2017

Dans le cadre de la mobilisation en cours à la DRFIP Nord, depuis le 10 octobre dernier, nous demandons depuis plusieurs semaines la tenue d'un CTL, ayant pour ordre du jour l'ensemble des points suivants contenus dans les cahiers revendicatifs qui vous ont été remis durant le mouvement. Ces cahiers abordent les sujets suivants :

- les emplois,
- les effectifs,
- les adaptations des structures et du réseau,
- les conditions de travail liées aux organisations,
- les conditions de travail liées aux installations et équipements.

Après plusieurs refus de l'ancien directeur régional, vous avez accepté la tenue de ce CTL extraordinaire. Mais au vu de l'ordre du jour proposé et des documents envoyés, nous nous interrogeons sur le dialogue que vous voulez instaurer.

En effet, les documents se limitent à des constats, certes détaillés sur quelques thèmes, contestables sur d'autres, mais sans examen précis des cahiers revendicatifs. Ils peuvent être utiles pour un Directeur arrivant dans une nouvelle direction, beaucoup moins pour les représentants des personnels pleinement conscients de la réalité de la situation.

Depuis l'audience intersyndicale du 27 février, vous n'avez apporté aucune réponse sur ces sujets. Pire, rien dans les documents préparatoires de ce CTL.

C'est pour nous inacceptable : la mobilisation de la fin d'année 2016 à la DRFIP Nord a permis de montrer concrètement la situation dramatique de notre Direction, service par service, les dégradations de service réelles pour les usagers, des conditions de travail toujours plus difficiles. Des exemples récents nous rappellent régulièrement à cette urgence.

Si votre seule réponse aujourd'hui, c'est un bilan avec peu de nuances et aucune évolution, le dialogue à venir sera mis à mal.

L'intersyndicale mesurera la qualité du dialogue, aux réponses concrètes qui seront apportées aujourd'hui. Au-delà de l'intersyndicale, il y a une attente très forte des collègues : il est urgent que chacun prenne ses responsabilités (Direction Générale et Direction régionale) et des décisions pour améliorer les conditions de travail des collègues afin de leur donner les moyens de travailler correctement.

Le directeur a donc indiqué que des réponses pourraient être données en séance de ce CTL. Au-delà des documents préparatoires fournis, les représentants des personnels se sont appuyés sur la mobilisation de ces derniers mois et notamment, les cahiers revendicatifs. Ce CTL avait pour ordre du jour : « Point sur la situation de la DRFiP des Hauts-de-France et du département du Nord ».

A l'issue des échanges avec la direction, plusieurs points peuvent être actés :

Sur l'emploi/les effectifs :

- la direction donnera les éléments (notamment sur la Direction) sur la situation des vacances d'emplois ;
- le directeur régional s'est engagé à remonter un dossier précis et rapide à la DG sur les besoins en termes d'emplois (dans le cadre du dossier emplois 2018), mais aussi en termes d'effectif dans le cadre des prochains mouvements de mutations.

Sur l'Aménagement des Structures et du Réseau (ASR):

Pour 2017 :

- suspension du rapprochement SPF/Enregistrement (pour les pôles enregistrement de Lille, Lomme, Roubaix) sur la cité administrative de Lille : donc pas de rapprochement au 1/09/2017, pas de travaux engagés.
- gestion de l'accueil fiscal de la trésorerie d'Anzin : le Directeur doit refaire un point complet sur la situation (organisation, protocole...)

Pour 2018 : le directeur a annoncé qu'il ne proposera pas de fermetures de trésoreries (opérations dites visibles).

Les opérations qui pourraient être menées, seront « d'ampleur limitée» (discussion sur le sujet à partir de juin 2017).

Sur les expérimentations :

Le Directeur Régional affirme d'autre part qu'il ne sera pas candidat à de nouvelles expérimentations, dans la mesure où les précédentes ne sont pas achevées ; un suivi précis et continu de ces dernières expérimentations sera effectué.

Sur les conditions de vie au travail :

Le directeur a indiqué que les « 26 engagements pris lors du CHS extra-ordinaire seront mis en œuvre rapidement.

Après des semaines de mobilisation des agents, la Direction aura enfin apporté des réponses sur plusieurs sujets de préoccupation des collègues. Même si toutes ne sont pas à la hauteur des attentes, l'intersyndicale acte favorablement plusieurs évolutions. Elles sont clairement à mettre au crédit de la mobilisation et la détermination des collègues. Cependant, la question de l'emploi et des effectifs à la DRFIP Nord reste à ce stade, pleinement posée : les prochains jours seront donc déterminants aussi bien par rapport aux réponses de la DG, que des échéances électorales à venir.